

d'indépendance et de stabilité dans l'exercice de son auguste et suprême ministère. Aussi bien, il n'est personne qui ne sache que toutes les fois que les Souverains-Pontifes ont été dépouillés de leurs domaines, ce fut toujours au détriment de leur indépendance. On peut, d'ailleurs, s'en convaincre au spectacle de Notre personne soumise aux vicissitudes diverses et incertaines de l'arbitraire. Tout récemment, l'atteinte la plus grave était portée au patrimoine destiné par ce Saint-Siège à la propagation de la foi. Il s'agit ici d'une chose éminemment et étroitement liée au ministère spirituel du Souverain-Pontife, et par cela même de beaucoup supérieure à tout intérêt mondain, et aussi importante que la propagation du christianisme et le salut éternel des âmes.

“ Eh bien ! cette institution si noble, qui doit son existence à la sage munificence des Pontifes, et son développement à la générosité des nations chrétiennes, la violence des temps présents ne l'a pas épargnée, et la nécessité Nous a contraint de recourir à des moyens nouveaux pour assurer son existence dans l'avenir.

“ Ces épreuves sont tristes, sans doute, nous en prévoyons de plus graves encore ; mais Nous sommes prêt à les souffrir. Nous savons très bien que Nos ennemis ont juré de traiter avec la dernière violence le Pontificat Romain, et, en accumulant les difficultés sur sa tête, de le réduire, s'il était possible, aux extrémités. Ce sont-là des desseins exécrables et insensés. Ils peuvent répondre aux intentions de ceux qui favorisent les projets des sectes perverses, et qui désirent voir l'Eglise foulée aux pieds et devenue l'esclave de l'Etat ; mais ils doivent être bien éloignés de la volonté de ceux qui aiment leur patrie d'un véritable amour, qui jugent la vertu et la grandeur du Pontificat d'après la nature des choses et non d'après les préjugés de l'opinion, et qui se souviennent des bienfaits que toutes les nations, mais particulièrement l'Italie, lui doivent et sont encore en droit d'en espérer.

“ Plaçant en Dieu, vengeur de l'équité et de la justice, Notre principal et Notre plus ferme espoir, il Nous plaît de détacher Notre pensée des angoisses présentes et de l'arrêter sur un sujet plus joyeux, celui qui concerne l'utilité de l'Eglise et l'illustration du Sacré-Collège. Nous avons résolu d'élever en ce jour, à l'honneur de la pourpre cardinalice, Josepho Sebastiano Neto, patriarche de Lisbonne, et Guglielmo Sanfelice, archevêque de Naples, remarquables tous deux par leur science et leurs vertus, par leur zèle et par leur sagesse dans l'accomplissement de leurs fonctions épiscopales, et tous deux inébranlables dans leur dévouement à ce Siège apostolique.

“ Quis vobis videtur ?

Ainsi donc, avec l'autorité du Dieu Tout-Puissant, des saints apôtres Pierre et Paul et de la Nôtre, Nous créons cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, de l'Ordre des Prêtres,
JOSEPHO SEBASTIANO NETO, GUGLIELMO SANFELICE
avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes.

“ Au nom du Père † du Fils † et du Saint-Esprit † Ainsi soit-il.”